

Reçu en préfecture le 24/02/2022

Affiché le





AGREMENT DE DIRECTION

ARRETE N° 2022- 043

Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) Institut de Formation d'Aides-soignants (IFAS) de l'Hôpital Charles Foix AP-HP

rattachés à l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (AP-HP)

Centre de la formation et du développement des compétences (CFDC) Campus Picpus – 33, bd de Picpus – C21705 – 75571 Paris cedex 12

| VU | le code de la santé publique et notamment ses articles L.4383-3, R.4383-4 et R.4383-5 ; |
|----|--|
| VU | l'arrêté n° 2022-003 du 5 janvier 2022 portant délégation de signatures du Pôle Transfert, Recherche, Enseignement Supérieur et Orientation en Réseaux ; |
| VU | l'instruction favorable par les services régionaux du dossier de demande reçu le 23 mars 2021 ; |
| VU | l'avis du Directeur de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France en date du 18 mai 2021 ; |

La présidente du conseil régional décide :

Article 1:

Madame Isabelle MABIT est agréée en qualité de Directrice des Instituts de Formation en Soins Infirmiers et d'Aides-Soignants de l'Hôpital Charles Foix AP-HP, instituts situés 21 avenue de la République à Ivry-sur-Seine (94).

Fait à Saint-Ouen-sur-Seine en 1 exemplaire Le 24 février 2022

La présidente du conseil régional,

Valérie PECRESSE

Par délégation,

L'adjointe à la cheffe du service des Relations avec les organismes,

Laurence LARIDANT



2, rue Simone Veil - 93400 Saint-Ouen-sur-Seine Tél: 01 53 85 53 85 - www.iledefrance.fr



